
Compte rendu Conseil Municipal n°5 du 11 juin 2021

Présents : Jean-Marc De LUSTRAC, Bruno CAMY, Maryse POTEL, André PENAUD, Damien BEAULIEU, Charles BRICAULT, Milène CORINI, Michelle FABRE, Francis GARCIA, Coralie GUERRY, Gérard HUET, Isabelle MIOCIC, formant la majorité des membres en exercice.

✓ **Énumération des pouvoirs :**

- Jacques MAHE à Jean-Marc DE LUSTRAC
- Richard BLET à Bruno CAMY
- Béatrice BOUSSETON à Michelle FABRE
- Martine GIVELET à Charles BRICAULT
- Elisabeth LASBUGUES à Isabelle MIOCIC

✓ **Absents excusés :** Magalie ROUMAGNE, Véronique SAVIN

✓ **Signature de la feuille d'émargement**

✓ **Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du n°3 du 15 avril
2021 :** à l'unanimité

✓ **Désignation d'un secrétaire de séance :** Maryse POTEL

✓ **Modification de l'ordre du jour :**

- **Ajournement point 5 et 7**
- **Ajout création de poste contrat aidé au point 12 et point 13 règlement
intérieur cantine garderie**

✓ **Ordre du jour :**

1. Plan de relance : participation à l'appel à projet « Transformation Numérique des collectivités territoriales »
2. Plan de relance : participation à l'appel à projet « Soutien de certaines cantines scolaires »
3. Hameau Rossignol : création d'une petite unité de vie
4. Subvention à la Chambre d'agriculture pour l'organisation du marché de producteurs
5. Participation financière pour un séjour en classe de mer : AJOURNÉ
6. Autorisation de signer la convention avec le SDEG ; programme éclairage public 2021
7. Achat de terrain : AJOURNÉ
8. Modification des statuts de la fourrière
9. Décision modificative n°1 Budget communal
10. Décision modificative n°1 Budget transport scolaire
11. Création d'un poste d'agent de maîtrise
12. Renouvellement d'un contrat CAE et création d'un poste en contrat aidé
13. Modification du règlement intérieur de la cantine garderie
14. Questions et informations diverses

1. Plan de relance : participation à l'appel à projet « Transformation Numérique des collectivités territoriales »

La commune de Vars souhaite s'équiper de 3 panneaux d'affichage extérieurs à LED sur pied qui seraient positionnés à 3 endroits à fort passages piétons et véhiculés. (Place centrale proche des commerces, Pôle santé, Pôle jeunesse).

Le coût global du projet s'élève à 64 422 € TTC.

L'Etat a lancé un appel à projet dans le cadre du Plan France Relance qui concerne la transformation Numérique des collectivités territoriales. C'est un montant de 64 422 € qui a été sollicité par la mairie de VARS.

ADOPTION A L'UNANIMITE

2. Plan de relance : participation à l'appel à projet « Soutien de certaines cantines scolaires »

L'Etat met un œuvre un plan relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan France relance.

La commune de VARS est éligible en fonction du nombre de repas servis aux élèves des classes élémentaires et maternelles pendant l'année scolaire 2018-2019 par la commune.

La liste des dépenses éligible est fixée par arrêté du 6 février 2021.

C'est un montant de 20 429 € qui sera sollicité.

ADOPTION A L'UNANIMITE

3. Hameau Rossignol : création d'une petite unité de vie

Les petites unités de vie sont des établissements de moins de 25 places qui accueillent des personnes âgées autonomes, valides et semi-valides.

La commune est régulièrement confrontée à la perte d'autonomie des locataires du Hameau Rossignol, qui pourtant, ne souhaitent pas quitter ce lieu qui est leur domicile, avec leurs habitudes de vie, leurs repères et leurs relations de voisinage.

La création d'un Petite Unité de Vie (PUV) serait une solution intermédiaire entre le Hameau Rossignol et l'institution (EHPAD). Cette structure permettrait d'aider les personnes et leur entourage à trouver une réponse adaptée à leurs besoins tout en les maintenant dans leur milieu de vie habituel.

Il serait possible d'acquérir les « lits » (places) d'une structure implantée à Genac Bignac, elle possède 10 lits. Le prix de vente de 120 000 €.

Monsieur le Maire propose l'acquisition de ces lits sous réserve de la validation du transfert par le Département de la Charente. Les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget du Hameau Rossignol.

ADOPTION A L'UNANIMITE

4. Subvention à la Chambre d'agriculture pour l'organisation du marché de producteurs

La commune a sollicité la Chambre d'agriculture pour l'organisation d'un marché de producteurs, celui-ci se déroulera le 15 juillet 2021 à la baignade du Portal.

La participation financière de la commune s'élève à 500 €.

Une convention de prestation est signée avec la Chambre d'agriculture.

ADOPTION A L'UNANIMITE

5. Participation financière pour un séjour en classe de mer : AJOURNÉ

Ce point sera présenté à un prochain conseil pour avoir des éléments plus complets

6. Autorisation de signer la convention avec le SDEG : programme éclairage public 2021

Programme 2021 :

Lieux des travaux	Objet	Montant	Financement SDEG	Financement commune
Allée des Platanes	Remplacement des lanternes et des points lumineux défectueux	23 478,82 €	10 794,92 €	12 683,90 €
Les Plantes : Rue du Serpolet Rue du Basilic	Ajout de candélabres et remplacement des candélabres vétustes	58 195,07 €	36 764,74 €	21 430,33 €

ADOPTION A L'UNANIMITE

7. Achat de terrain : AJOURNÉ

8. Modification des statuts de la fourrière

A la suite à la délibération du 22 avril 2021 du conseil du syndicat mixte de la fourrière approuvant l'intégration à l'article 6.03 des statuts les communes de Chabrac, Turgon et Vindelle dans leur collège respectif, le conseil municipal approuve les nouveaux statuts.

ADOPTION A L'UNANIMITE

9. Décision modificative n°1 Budget communal

DM1-Commune

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-8188 : Autres frais divers	-423,00 €	-0,00 €	-0,00 €	-0,00 €
TOTAL D-011 : Charges à caractère général	-423,00 €	-0,00 €	-0,00 €	-0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	-15'600,00 €	-0,00 €	-0,00 €	-0,00 €
TOTAL D-023 : Virement à la section d'investissement	-15'600,00 €	-0,00 €	-0,00 €	-0,00 €
D-8817 : Dotations aux xxx pour dépréciation des actifs circulants	-0,00 €	-423,00 €	-0,00 €	-0,00 €
TOTAL D-68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	-0,00 €	-423,00 €	-0,00 €	-0,00 €
R-775 : Produits des cessions d'immobilisations	-0,00 €	-0,00 €	-15'600,00 €	-0,00 €
TOTAL R-77 : Produits exceptionnels	-0,00 €	-0,00 €	-15'600,00 €	-0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	-16'023,00 €	-423,00 €	-16'600,00 €	-0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	-0,00 €	-0,00 €	-15'600,00 €	-0,00 €
TOTAL R-021 : Virement de la section de fonctionnement	-0,00 €	-0,00 €	-15'600,00 €	-0,00 €
R-024 : Produits de cessions	-0,00 €	-0,00 €	-0,00 €	-15'600,00 €
TOTAL R-024 : Produits de cessions	-0,00 €	-0,00 €	-0,00 €	-15'600,00 €
Total INVESTISSEMENT	-0,00 €	-0,00 €	-15'600,00 €	-15'600,00 €
Total Général		-15'600,00 €		-15'600,00 €

ADOPTION A L'UNANIMITE

10. Décision modificative n°1 Budget transport scolaire

DM1-Transport scolaire

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-018:: Divers	-74,00 €	-0,00 €	-0,00 €	-0,00 €
TOTAL D-011:: Charges à caractère général	-74,00 €	-0,00 €	-0,00 €	-0,00 €
D-6817:: Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	-0,00 €	-74,00 €	-0,00 €	-0,00 €
TOTAL D-68:: Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,00 €	-74,00 €	-0,00 €	-0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	-74,00 €	-74,00 €	-0,00 €	-0,00 €
Total Général		-0,00 €		-0,00 €

ADOPTION A L'UNANIMITE

11. Création d'un poste d'agent de maîtrise

Un agent technique principal 1^{ère} classe est inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise établie au titre de la promotion interne 2020 par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente.

Il est proposé la création, à compter du 15 juin 2021, d'un poste d'Agent de Maîtrise à temps complet.

Le tableau des emplois sera modifié.

ADOPTION A L'UNANIMITE

12. Renouvellement d'un contrat emploi aidé et création d'un poste emploi aidé

Renouvellement d'un poste à 35 heures annualisées et création poste emploi aidé services scolaires et périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2021 pour une durée de travail hebdomadaire de 20 heures.

ADOPTION A L'UNANIMITE

13. Modification du règlement intérieur de la cantine garderie

La commission scolaire propose un nouveau règlement intérieur pour la cantine et la garderie.

ADOPTION A L'UNANIMITE

14. Questions et informations diverses

- Distribution du petit Varsois et du bulletin de la Communauté de communes
- Fête de la musique aura lieu le 3 Juillet sous couvert de l'acceptation de la Préfecture.

Le Maire de VARS

Jean Marc de LUSTRAC

